

AXIS DHP - Gamme aéronautique

NETTOYANT DECONTAMINANT POUR LAVEURS INDUSTRIELS



- **Autorisé d'emploi TURBOMECA.**
- **Opération de dégraissage de tous matériaux.**
- **Nettoyage et dégraissage des pièces par immersion ou par trempage.**
- **Solution idéale pour la substitution des solvants de dégraissage.**
- **Formulation biodégradable***
- **Ininflammable et inodore.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, moussant, vert.
- Odeur pratiquement nulle.
- Ininflammable : point éclair néant.
- Densité à 20 °C : 1,04 ± 0,02.
- pH du produit concentré : >13.
- pH du produit dilué à 1 % dans l'eau : 10,5 environ.
- Totalemment diluable à l'eau.
- Préparation aqueuse à base de matières nettoyantes et dégraissantes, d'hydroxyde de sodium, d'inhibiteur de corrosion, de tensio-actifs mouillants et de séquestrant du calcaire.
- Caractères et propriétés basiques.
- Dégraissant nettoyant passivant puissant.
- Passivant (retarde la corrosion des aciers) : dilution > à 10%.
- Le produit se trouble à chaud et peut présenter une séparation en deux phases ; phénomène réversible par retour à des températures plus basses (nécessité de mélanger pour retrouver un liquide homogène). Aucune altération du produit lors du phénomène.
- N'attaque pratiquement aucun support aux doses d'emploi usuelles
- N'altère pas l'aluminium ou les alliages légers en solutions diluées ; faire essais de dilution et de temps de décapage pour ces matériaux.
- Peut blanchir ou modifier l'aspect de certains revêtements peintures si les concentrations utilisées sont trop fortes ; essais préalables.
- Actif en eau calcaire, séquestrant du calcaire.

APPLICATIONS :

- **Par immersion, agitation ou jets** pour tout dégraissage ou nettoyage-passivation de pièces mécaniques, articles métalliques, pièces de décolletage : 3 à 5%.
- **Dégraissage électrolytique et ultrasons** : dilution de 1 à 5%.
- **Dégraissage** : dilution 1 à 10%, par pulvérisation sur surfaces souillées, tôles laminées, profilés, moules, bâtis de machines, filtres, peignes à tisser, matériel et bâches en matière plastique.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Dangereux : Respecter les précautions d'emploi.
- Le rejet à l'égout n'est autorisé qu'après avoir ramené le pH dans les limites de 5.5 à 8.5.
- Les composants d'**AXIS DHP** sont dans la liste de l'Arrêté Ministériel du 19/12/13, relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.
- ***AXIS DHP** est compatible avec les exigences de la Directive détergence 648/2004, et plus particulièrement sur la rapidité de la biodégradabilité de l'ensemble de ses tensioactifs.

MODE D'EMPLOI :

- **AXIS DHP** s'utilise de 1 à 10 % dans l'eau, selon l'état des surfaces à traiter et selon le mode de dégraissage employé.